

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ACTIONS FRANCE

Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest Actions France n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 ^o du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	27 785 675,87
Avoirs bancaires	88 075,99
Autres actifs détenus par l'OPCVM	294 854,80
Total des actifs détenus par l'OPCVM	28 168 606,66
Comptes financiers et Emprunts	-
Instruments financiers et Dettes	-38 635,62
Total des passifs	-38 635,62
Valeur nette d'inventaire	28 129 971,04

Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET						
en EUR	28 129 971,04	29 601 460,08	29 971 809,37	29 743 612,94	28 836 409,28	35 082 441,95
Nombre de titres						
Parts	28 546,9993	29 220,3233	30 830,2786	31 696,2786	37 204,6196	39 444,9475
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	985,39	1 013,04	972,15	938,39	775,07	889,40
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	16,19	15,70	17,12	13,38	10,06
Date de distribution	-	09/12/2025	09/12/2024	05/12/2023	06/12/2022	07/12/2021
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Capitalisation unitaire en EUR	-	-	-	-	-	-

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	98,78	98,64
Actions	98,78	98,64
ABIVAX SA	0,49	0,49
AIR LIQUIDE	1,06	1,06
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	3,55	3,54
AIRBUS BR BEARER SHS	5,21	5,20
ALSTOM	0,95	0,95
ALTEN	0,20	0,20
APERAM	0,73	0,73
ARCELORMITTAL SA	1,54	1,54
AXA SA	2,39	2,39
BIOMERIEUX SA	0,64	0,64
BNP PARIBAS	4,83	4,82
BOUYGUES	1,26	1,25
BUREAU VERITAS	0,68	0,68
CAPGEMINI SE	1,13	1,13
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	0,36	0,36
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	1,80	1,80
CREDIT AGRICOLE SA	0,76	0,75
DANONE SA	2,30	2,29
EDENRED	0,38	0,38
ENGIE SA	2,76	2,75
ESSILORLUXOTTICA SA	3,62	3,61
EXOSENS	1,04	1,04
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	1,22	1,21
HERMES INTERNATIONAL	1,56	1,56
ID LOGISTICS GROUP	0,65	0,65
IMERYS SA	1,09	1,09
KERING	1,14	1,14
LEGRAND	1,06	1,05
LOREAL SA	2,66	2,65
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	6,26	6,25
ORANGE	0,62	0,62
PERNOD RICARD	0,50	0,49
PUBLICIS GROUPE	1,68	1,68
RENAULT SA	0,41	0,41

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SAFRAN	4,50	4,50
SANOFI	4,98	4,97
SCHNEIDER ELECTRIC SA	7,01	7,00
SEB SA	0,28	0,28
SOCIETE GENERALE SA	3,44	3,43
SOITEC SA	0,30	0,30
SOPRA STERIA GROUP SA	0,37	0,37
SPIE SA	1,09	1,09
STMICROELECTRONICS NV	1,93	1,93
TECHNIP ENERGIES NV	1,50	1,50
THALES SA	1,95	1,95
TOTAL ENERGIES SE	8,46	8,45
VALLOUREC SA	0,97	0,97
VEOLIA ENVIRONNEMENT	1,92	1,91
VINCI SA	3,55	3,55
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	0,96	0,96
OPC à capital variable	0,96	0,96
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	0,50	0,50
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	0,46	0,46
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	2 742 947,15	3 261 913,62
Actions	2 742 947,15	3 261 913,62
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1 311 665,97	2 139 447,48
OPC à capital variable	1 311 665,97	2 139 447,48

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable